

N° 2-16

BULLETIN D'INFORMATION ET RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



DE LA PREFECTURE DE LA MARNE

du 27 février 2023

AVIS ET PUBLICATION:

PREFECTURE DE LA MARNE

Ce recueil est consultable à la préfecture de la Marne, 1, rue de Jessaint 51000 Châlons-en-Champagne et dans les trois sous-préfectures (Reims, Epernay et Vitry-le-François), ainsi que sur le site internet de la préfecture <u>www.marne.gouv.fr</u> (rubrique - Publications).

SOMMAIRE

PREFECTURE DE LA MARNE

Secretariat Général Commun Départemental

- Arrêté préfectoral du **24 janvier 2023** portant désignation des membres de la formation spécialisée du comité social d'administration de la préfecture et du SGCD de la Marne

Préfecture de la Marne - (SGC) départemental	– Secrétariat	Général Commun



Arrêté du 24 janvier 2023 portant désignation des membres de la formation spécialisée du comité social d'administration de la préfecture et du SGCD de la Marne

Le Préfet de la Marne,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2022 instituant des comités sociaux d'administration au sein des ministères de l'intérieur et des outre-mer;

Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du ministère de l'intérieur et des outre-mer;

Vu l'arrêté du 22 décembre 2022 portant désignation des membres du comité social d'administration de la préfecture et du SGCD de la Marne ;

Vu le procès-verbal de dépouillement et de proclamation des résultats du 8 décembre 2022 ;

Vu les désignations communiquées par les organisations syndicales pour la composition de la formation spécialisée ;

arrête:

Article 1er

Sont désignés en qualité de représentants du personnel au sein de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du comité social d'administration de la préfecture et du SGCD de la Marne :

Membres titulaires	Membres suppléants	
Au ti	tre de FO	
Mme Nadia NOUVION	Mme Florence BLO	
Mme Laurence DAUSSEUR	Mme Sylvia PROTAT	
Mme Christelle POTTIER	M. Rodolphe PICHELIN	
Mme Nadia CASIMIRIUS	Mme Murielle CHABAUX MATHIEU	
M. Steve WILHELM	Mme Aurore PARIZET	
M. Benoît SART	Mme Sandrine HAUTION	

1 rue de Jessaint – CS 50431 – 51036 Châlons-en-Champagne Cedex ☎: 03 26 26 10 10 www.marne.govv.fr

Article 2

Le mandat des membres de la formation spécialisée susvisée entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023.

Article 3

Le Préfet de la Marne est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Marne.

Le préfet de la Marne,

Henri PREVOST